

Foi et traductions liturgiques : l'exemple des pays de langue anglaise

Helen Hitchcock¹

Bientôt quatre décennies se sont écoulées depuis que la constitution du second concile du Vatican sur la liturgie sacrée, *Sacrosanctum Concilium*, a autorisé la traduction de textes liturgiques dans la langue vernaculaire [SC36]. Aujourd'hui, au début du troisième millénaire, au moins la moitié des catholiques n'ont aucun souvenir net de l'ancienne messe en latin et n'ont pas eu l'expérience de la confusion qui suivit en raison des changements importants du culte de l'Église. Pour les catholiques de moins de 50 ans et pour tous les convertis qui sont entrés dans l'Église depuis le concile, la "nouvelle liturgie" est ancienne. Le changement continu est tout ce qu'ils connaissent.

Pour des millions de catholiques anglophones, l'effet principal du second concile du Vatican a été la traduction presque immédiate des textes liturgiques latins dans un anglais moderne. Le projet d'une nouvelle traduction de la Bible destinée à un usage moderne avait toutefois précédé le concile et avait reçu un encouragement prudent de plusieurs papes du vingtième siècle, notamment dans *Divino Afflante Spiritu* de Pie XII.

L'énorme entreprise de la "rénovation" des textes liturgiques au cours des années 1960 a été accomplie par des comités d'experts – spécialistes des écritures, théologiens, liturgistes – probablement dans l'intérêt de mettre en pratique rapidement la permission du concile d'utiliser la langue vernaculaire dans la liturgie. Des experts catholiques en écritures, des linguistes et liturgistes qui ne pouvaient espérer voir leurs œuvres utilisées dans la liturgie de l'Église catholique avant le concile, furent hâtivement embauchés.

La Commission Internationale chargée de l'Anglais dans la liturgie [ICEL] fut créée en 1963 pour produire et contrôler ces traductions et pour assurer des textes en un anglais homogène. Onze évêques représentant toutes les conférences nationales anglophones de l'Église Catholique forment son comité administratif, et quinze autres (pour les régions où l'anglais est seconde langue) sont membres associés.

Un organe protestant parallèle, la Consultation Internationale des Textes en anglais [ICET], portant aujourd'hui l'appellation de Consultation liturgique de la Langue anglaise [ELLC], fut créée (sous les auspices du concile national des Églises [NCC]) vers la même époque qu'ICEL et dans le

¹ Conférence donnée lors du septième colloque du CIEL, du 8 au 10 novembre 2001, à Versailles

même but : mettre à jour les traductions des écritures et des textes liturgiques. Les deux groupes ont collaboré étroitement dès le début.

Une multitude de projets de traduction ont été entrepris après le concile. Il est vite devenu évident que ces efforts ne se limitaient pas simplement à des traductions littérales, mais que ces dernières contenaient des éléments idéologiques “mis à jour”. Et malgré l’esprit œcuménique prédominant à l’époque, les liturgistes catholiques nouvellement investis de leur pouvoir, ont pratiquement ignoré la grande quantité de musique sacrée traditionnelle en anglais, accumulée (en fait conservée de la tradition latine) par les Églises protestantes depuis le temps de la réforme. La possibilité de traduire de la musique liturgique latine traditionnelle en anglais a aussi été ignorée. Une musique nouvelle, dans un style musical populaire et dans un idiome théologique contemporain fut composée avec hâte, utilisée universellement et encouragée avec zèle. La “nouvelle vision” de l’Église est encore accompagnée de cette musique démodée des années soixante. Les efforts œcuméniques des experts théologiens et liturgistes ont été presque uniformément dirigés vers la réduction de la “foi partagée” au plus petit dénominateur commun possible du point de vue de la théologie comme du rite.

L’expérimentation liturgique a prospéré dans les années qui suivirent le concile. Les vents dominants du changement ont soufflé dans toutes les paroisses catholiques par leurs “fenêtres ouvertes” ; et puisque toute innovation était présentée (et continue de l’être) comme le désir des évêques – ou de Rome –, des changements radicaux ont été accomplis dans la pratique liturgique catholique, dans bien des cas, littéralement du jour au lendemain. On s’est rarement interrogé sur les intentions des personnes responsables de ces changements. Il se peut que ceci ait été dû en partie à la confusion due à la profusion de textes en langue vernaculaire mais aussi parce que la plus haute autorité de l’Église était invoquée à chaque changement. Les fidèles ont été convaincus que l’obéissance à l’autorité suprême de l’Église exigeait leur accord pour toutes innovations liturgiques.

Jacques Maritain, le grand philosophe catholique français, écrivit dans une lettre au pape Paul VI en mars 1965 :

En réalité, le premier devoir d’un traducteur qui n’est pas un traître, est *toujours*..... mais particulièrement lorsqu’il traite un texte inspiré ou un texte liturgique, de respecter les mots qui ont été choisis par l’auteur..... et d’employer l’équivalent exact, même au risque d’être obscur : obscurité inévitable, obscurité bénie, parce qu’elle est l’ombre de la grandeur des choses divines, s’étendant sur notre langage humain.²

² Jacques Maritain, lettre citée dans “World Watch”, The Catholic World Report, août 1992, p. 11

L'historien James Hitchcock a également observé que des “commentateurs religieux innovateurs peuvent utiliser le vocabulaire traditionnel, mais il est souvent évident qu'ils ont modifié sans l'avouer les sens des mots..... Au minimum ceux qui veulent encourager de telles dérogations et de telles redéfinitions ont l'obligation d'expliquer ce qu'ils font et d'offrir un avertissement des pleines implications de leur travail.”³

En 1969, alors qu'ICEL avait commencé à produire des textes liturgiques vernaculaires depuis 6 ans, un ouvrage intitulé *Instruction sur la traduction des textes liturgiques* fut publié par Consilium, organe autorisé par le Saint-Siège à mettre en place la réforme liturgique du concile. Connu par son titre français, *Comme le prévoit*, ce document, qui insistait sur la “contemporanéité” de tous les textes en vernaculaire et sur la théorie de “l'équivalence dynamique”, a donné des directives pour tous les projets de traduction qui subsistèrent durant plus de trois décennies.

La première traduction en anglais vernaculaire par ICEL du *Missel Romain* appelé par ICEL le “sacramentaire” (Ordinaire de la messe, prières eucharistiques, credos et autres textes liturgiques) a été terminée en 1973. Le lectionnaire (lectures des Écritures) a suivi un itinéraire parallèle, quoique différent.

La Bible de Jérusalem (ainsi appelée parce qu'elle était l'œuvre de pionniers de l'École des Études Bibliques de Jérusalem) et qui était un effort œcuménique a été une des premières traductions des Écritures qui sont apparues après le concile. Sa première édition date de 1966.⁴

La version standard révisée – Édition catholique (Revised Standard Version - Catholic Edition), reconnue largement comme la plus exacte des traductions contemporaines en anglais, a aussi été terminée en 1966 sous les auspices du Concile National des Églises (NCC).⁵

La Nouvelle Bible Américaine [NAB] est la traduction en anglais de l'Association Biblique catholique, faite à la demande de la Confraternité de la Doctrine Chrétienne des Évêques américains. Il s'agit de la traduction qui paraît dans les “missalettes” des paroisses aux U.S.A. Il a fallu plus d'un quart de siècle pour produire la NAB originale. Elle a été publiée en 1970, quoique les droits d'auteurs aient été accordés dès 1953.

³ James Hitchcock, *Recovery of the Sacred*. New York: Seabury Press, 1974. Préface X [Réimprimé en 1995, Ignatius Presse.]

⁴ La traduction en anglais de la Bible de Jérusalem était basée sur la célèbre traduction française ; nouvellement comparée aux textes originaux en hébreux et en grec. Une note sur les psaumes est apparue en premier dans une édition d'un volume en français en 1961, par le Père Roland de Vaux OP. Les principaux collaborateurs à la version anglaise comptaient 20-25 personnes, y compris Anthony Kenny, Edward Sackville-West, J.R.R. Tolkien. Le Rév. Alexander Jones, professeur de Divinité à Christ College, Liverpool, était son éditeur général. D'autres experts du comité venaient de l'Université Grégorienne et de l'Institut Biblique Pontifical de Rome, ainsi que l'École Biblique de Jérusalem.

⁵ Remplacée par la nouvelle version standard révisée “à la langue inclusive” en 1989, la version standard révisée – édition catholique a été réimprimée en 1994 par les Presses Ignatius et Scepter. L'usage de la NVSR dans la liturgie catholique, quoiqu'utilisée sans l'autorisation du Vatican pour un nouveau lectionnaire canadien, a été officiellement rejetée par le Saint Siège en 1994.

L'usage des lectionnaires basés sur ces trois versions anglaises de la Bible a rapidement été approuvé aux États-Unis. Toutefois des traductions révisées de ces traductions nouvelles ont été mises en chantier presque aussitôt que ces versions eurent été publiées.

Dès 1975, les traducteurs d'ICEL avaient adopté le principe du langage féministe (dit "inclusif") auquel allaient se conformer tous les changements ultérieurs de la liturgie en anglais. La mise à jour de tous les textes liturgiques fut considérée comme nécessaire principalement pour incorporer le langage féministe, et certains changements ont été introduits immédiatement, ignorant même l'approbation des Conférences Nationales des Évêques.⁶

L'objectif d'ICEL de réviser les textes en anglais des Écritures utilisés dans la liturgie (lectionnaire) a officiellement démarré en 1978 avec la traduction des psaumes (psautier). Ce travail fut approuvé par la Conférence Nationale des Évêques Catholiques en juillet 1992.⁷

La révision d'ICEL du "sacramentaire", commencée en octobre 1982, a été présentée pour la première fois à la conférence des évêques de juin 1994 en vue de leur approbation⁸. L'introduction au rapport définitif des travaux d'ICEL indique que :

Tout au long de la révision ICEL a été extrêmement attentif à la question du langage inclusif. Depuis 1975, ICEL s'est engagé à l'utilisation du langage inclusif 'horizontal' (se référant à l'assemblée) dans tous les textes préparés sous ses auspices. Malheureusement cette décision est survenue trop tard pour beaucoup des textes importants publiés durant les six ou sept premières années des travaux d'ICEL. Ceux-ci comprenaient les textes du *missel romain*. *Le langage inclusif au niveau horizontal est utilisé dans toute la révision actuelle du missel*. Durant les années 1980, ICEL a également étudié la question du langage masculin relatif à Dieu. Dans la révision un effort a été fait pour garder le titre 'Père' dans la plupart des cas où le latin emploie Pater, mais aussi pour retirer ce qu'un grand nombre avait critiqué comme étant l'introduction gratuite du titre 'Père' dans les prières traduites trouvées dans le *Missel Romain* de 1973. Là où les aspects doctrinaux ou linguistiques le permettaient, *la révision a évité l'emploi des pronoms masculins* pour faire référence à la première et la troisième Personnes de la Trinité. Dans *les prières traduites comme originales*, on a fait un effort pour utiliser une *plus grande variété de titres et images de Dieu*

⁶ Probablement le plus connu de ces changements modifie la traduction originale d'ICEL en 1973 de *pro multis* (littéralement "pour beaucoup") qui était "pour tous les hommes". La traduction corrigée en "pour tous" a été incorporée dans le texte officiel voilà plus de dix ans.

⁷ Un scrutin par correspondance a été fait après la conférence de juin 1992. Selon les rapports publiés, les résultats étaient 219 pour et 27 contre.

⁸ Le troisième rapport de progrès de la révision du missel romain (Commission Internationale chargée de l'Anglais dans la Liturgie, Inc. (ICEL). Washington, DC, 1992) fut reçu par les évêques américains en mai 1992. Leurs commentaires furent transmis au comité épiscopal le 1er juin. Le rapport "traite une très petite partie du missel... c'est à dire le noyau même de la célébration eucharistique". p. 7

afin d'ouvrir un sens plus élargi du mystère et de la majesté de la divinité⁹ (italiques ajoutés par l'auteur)

“De nos jours surtout, une autre traduction des psaumes qui n'emploierait pas le langage inclusif serait inutile”, affirme le P. Lawrence Boadt, CSP, membre du comité d'ICEL, écrivant au sujet de la nouvelle révision du psautier.¹⁰

Il fait aussi, avec une évidente satisfaction, l'observation suivante :

L'une des ironies au sujet de ceux qui critiquent la version d'ICEL est que les comités de rédaction des traductions anciennes en anglais (que ces critiques dénoncent si fièrement) se bousculent pour développer leurs propres modifications en langage inclusif, comme c'est le cas pour la Nouvelle Bible américaine (1986), la Nouvelle Bible de Jérusalem (1985) et la nouvelle version standard révisée.¹¹

Le P. Boadt présente les principes du “langage inclusif” utilisé par le comité d'ICEL :

Dès ses débuts en 1978, le projet du psautier liturgique d'ICEL était engagé en vue d'accomplir une traduction en anglais qui emploie dans la mesure du possible le langage inclusif. En particulier, cela signifie que là où l'hébreu emploie un pronom masculin singulier pour exprimer une vérité au sujet de tous les êtres humains... un vocabulaire de genre neutre a été employé en anglais... les formes pronominales au masculin singulier pour Dieu ont aussi été traduites par d'autres formes d'un genre neutre.

“ICEL a étudié cette question très minutieusement en plusieurs occasions parce qu'il y a toujours eu une *opposition, faible mais constante, à cet usage* parmi ceux qui ont révisé et critiqué les traductions achevées des psaumes. Toutefois, le sous-comité du psautier a été persuadé de prendre sa position actuelle, par de *nombreuses études qui dénoncent le caractère androcentrique de la langue anglaise comme étant la réflexion de la nature androcentrique d'une société dans laquelle les femmes ont été traitées d'une manière générale moins qu'équitablement.*” (italiques ajoutés par l'auteur)

⁹ Idem, page 10.

¹⁰ Lawrence Boadt, CSP. “Problèmes relatifs à la Traduction de l'Écriture comme illustrés par les projet ICEL sur le psautier liturgique”, dans *Comment façonner la Liturgie en anglais*, éd. Peter C. Finn and James Schellman. Washington, DC : Pastoral Press. 1990 (pages 405-429)

¹¹ La Nouvelle Version courante Révisée de NCC terminée en 1989 fut acceptée par le NCCB en 1991. (Voir note 4 plus haut)

Le P. Boadt cite les ouvrages de théologiens féministes radicaux pour étayer cette revendication. L'un de ces ouvrages est la thèse de la luthérienne Gail Ramshaw-Schmidt, "Le genre de Dieu"¹², dans lequel elle dit :

Il nous incombe d'éliminer tout à fait dans l'anglais américain l'emploi explicatif de pronoms se rapportant à Dieu... Les phrases doivent être remaniées. L'adjectif 'divin' est une aide dans les constructions possessives. 'Dieu en soi' (Godself) est satisfaisant en tant que terme réfléchi... Grâce au Black Power, les américains éduqués ont retiré de leur vocabulaire le mot 'nègre'. De telles modifications sont tout à fait possibles si la motivation existe. *Ce qui est nécessaire n'est pas seulement un changement de vocabulaire, mais une nouvelle perception de Dieu*. Le changement de style n'est qu'une question de volonté si elle est précédée par une conversion de l'esprit... La traduction exacte contemporaine des ouvrages théologiques débarrassera l'étude de la chrétienté de beaucoup de son écrasante tonalité masculine.¹³

C'est pour justifier encore plus cette affirmation que de "nombreuses études" montrent la nécessité d'un langage féministe, que le P. Boadt note que le président du comité d'ICEL, chargé de la traduction du psautier est la sœur Mary Collins, OSB. Son article, "Louange Glorieuse : le psautier liturgique d'ICEL"¹⁴ a paru quelques semaines seulement après que les évêques aient examiné pour la première fois la révision proposée du sacramentaire d'ICEL.

Sœur Mary Collins, supérieure de sa communauté de Bénédictines à Atchison, Kansas, était conseillère en théologie féministe au *Concilium*, ancienne présidente du département de religion et d'éducation religieuse à l'Université Catholique d'Amérique [CUA], et président sortant de l'Académie de liturgie de l'Amérique du Nord.

Son article sur le psautier d'ICEL "montre mon engagement personnel au projet de 1978 à nos jours, et ma collaboration dans la recherche qui lui a donné sa forme." L'application du principe "d'équivalence dynamique" faisant honneur à "l'idiome de la langue réceptrice" donnerait une poésie anglaise contemporaine, écrit-elle ; et le nouveau psautier se distinguerait à la fois par l'usage émergent du genre en anglais et par les discussions théologiques contemporaines au sujet du langage inclusif.

¹² Gail Ramshaw Schmidt. "Le Gendre de Dieu", dans *Théologie Féministe – une lectrice*, éd. Ann Loades. Louisville, KY: Westminster/John Knox Press, 1990. P 168-180. Gail Ramshaw reste rédacteur-conseil de *Worship*, la revue liturgique connaissant une certaine influence, publiée à l'Abbaye Bénédictine de St John, Collegeville, Minnesota.

¹³ Idem. Pages 178-179, italique ajouté

¹⁴ Sœur Mary Collins, OSB, "Louange glorieuse: psautier liturgique d'ICEL" dans *Worship*, juillet 1992, p. 290-310.

Cette considération supposait tout d’abord un engagement à surmonter les erreurs des traductions anciennes, ce qui a été appelé “la partialité du traducteur”, la préférence irraisonnée pour les pronoms masculins et les images et métaphores convergeant vers le mâle, même si celles-ci n’étaient pas justifiées par le texte original.... Une fois que cet engagement avait été pris d’être vigilant sur la question du langage inclusif (une confirmation de l’engagement plus large pris par ICEL envers le langage inclusif durant cette période), *la langue devra être soigneusement travaillée pour lui faire honneur*.¹⁵

Le style d’ICEL a aussi été façonné sous l’influence des discussions contemporaines concernant le genre linguistique parmi les théoriciens littéraires, les interprètes bibliques et les théologiens.... *Le problème n’a jamais été de savoir si la question du genre serait considérée dans cette traduction destinée à l’Église en prière, mais plutôt comment elle serait abordée de manière critique*. Qui nierait l’impression laissée par de nombreuses traductions que la poésie des psaumes donne la part belle aux dévots masculins ayant une interaction avec un Dieu putativement masculin ?¹⁶

Elle déclare que durant les dix années de traduction des psaumes, le comité de rédaction d’ICEL avait employé des stratégies reflétant une “typologie destinée à *refaçonner la manière de parler en anglais* au sujet de la réalité individuelle et sociale” qui décrit les usages féministes :

L’usage non sexiste évite les termes d’un genre spécifique ; le langage inclusif maintient l’équilibre dans les références de genre ; le langage émancipateur *refaçonne et transforme la langue* pour défier les références stéréotypes du genre.¹⁷

J.Frank Henderson, participant également au projet de langage d’ICEL entre 1977 et 1987, écrit avec une candeur remarquable au sujet de l’influence progressive du féminisme sur cet organisme puissant, quoique anonyme en grande partie.¹⁸ Il s’inspire des procès-verbaux des assemblées du comité consultatif d’ICEL [AC], du sous-comité sur le “langage discriminatoire” (ainsi désigné à ce moment-là) et d’autres publications et rapports d’ICEL. Henderson décrit sans hésitation la perspective féministe qui forme “la focalisation primaire et la priorité” d’ICEL et il cite sa “proposition concernant le langage discriminatoire” adopté en novembre 1977 :

Le langage discriminatoire à l’étude porte sur le sexe, la race, la couleur, la culture, la religion (par exemple l’anti-sémitisme) l’état civil (le cléricalisme) et les questions qui y sont

¹⁵ Collins. p. 295. italique ajouté

¹⁶ Idem p. 300-301, italique ajouté

¹⁷ Idem p 300-301. italique ajouté

¹⁸ J. Frank Henderson, “ICEL et le langage inclusif” dans *Façonnage de la Liturgie en anglais*, op. cit. p. 257-278.

liés, et le problème est à étudier dans le contexte de problèmes plus généraux de discrimination économique, sociale et légale contre des groupes minoritaires ou défavorisés. Dans ce vaste domaine, le comité consultatif estime que les questions de discrimination sexiste, raciale et antisémite sont d'une grande urgence.¹⁹

Henderson écrit qu'ICEL avait déjà employé les principes de "langage inclusif" dans toutes les nouvelles traductions depuis 1975, malgré le résultat de son enquête auprès des onze conférences épiscopales anglophones qui avait révélé une opposition générale à l'offre d'ICEL "d'assistance immédiate, transitoire" pour le langage discriminatoire suggérée par le président du conseil Épiscopal d'ICEL de l'époque, l'Archevêque Denis Hurley d'Afrique du Sud. (L'Archevêque Hurley a tenu ce poste de 1975 au 4 mai 1991, puis l'Archevêque Daniel Pilarczyk des États-Unis lui a succédé jusqu'en juin 1997. Le président actuel est l'évêque Maurice Taylor de Galloway, Écosse).

En 1987, le secrétariat du comité des évêques américains sur la liturgie a publié *Trente Ans de Renouveau liturgique*, avec un commentaire de Mgr Frederick R. McManus. Le livre contient des extraits de déclarations publiées par la commission américaine sur l'apostolat liturgique (ultérieurement le comité sur la liturgie) depuis 1963, ainsi que des commentaires intéressants de Mgr McManus. Mgr McManus, dont l'influence sur la réforme post-conciliaire a été énorme, était un membre fondateur d'ICEL, membre du comité conseil et trésorier d'ICEL ; il était professeur de droit canon à l'université catholique d'Amérique de 1958 à 1993 et depuis 1959, éditeur de *The Jurist*, publication de la société du droit canon d'Amérique ayant une grande influence. Il a également été conseiller auprès de la commission préparatoire pontificale sur la liturgie sacrée pour le second concile du Vatican, il fut *peritus* au concile de 1962 à 1965, et directeur du secrétariat du comité des évêques sur la liturgie de 1965 à 1975, puis conseiller permanent. Il a été conseiller du *Consilium* pour la mise en place de la constitution sur la liturgie après le concile, et conseiller de la commission pontificale pour la révision du code du droit canon (1967-1983).

Mgr McManus, quoique son nom ne soit pas très connu, est donc très haut placé parmi les quelques prêtres qui comptent le plus en Amérique sur les questions de liturgie et de droit canon.

Dans ses commentaires joints à la déclaration de 1985 de l'archevêque Pilarczyk (qui était alors président du comité de liturgie de NCCB) "clarifiant" la position du comité après que le psautier Grail révisé (qui "avait comme caractéristique distincte l'élimination du langage sciemment ex-

¹⁹ Idem p. 262

clusif, c'est à dire, un langage qui discrimine sur la base du genre..."²⁰) ait manqué d'obtenir l'approbation des évêques, Mgr McManus remarque que bien que de "légers petits changements et corrections" faites par les éditeurs et propriétaires des textes liturgiques aient été faits régulièrement, dans le cas de la révision Grail, comme dans toutes les révisions d'ICEL, il y a une question à examiner qui est celle du langage "inclusif" :

Le problème posé ici est celui du langage inclusif en général. On réalise progressivement que les changements du sens des mots dans la langue anglaise, comme la perception de ces significations, coïncidant avec le renouveau de la liturgie de ces trente dernières années, doivent être pris au sérieux. La notion de langage exclusif, qu'il agisse à l'exclusion des femmes ou qu'il soit une illusion discriminatoire envers certains groupes, races, ou nations, doit être examinée attentivement. Les références originelles doivent maintenant être examinées minutieusement, même si elles sont involontairement exclusives ou si elles ont été comprises comme originelles par la génération précédente.

Les textes liturgiques en anglais, produits par ICEL au cours des années antérieures au milieu des années 1970 illustrent... un effort évident d'englober toute la communauté de l'Église ou l'humanité..... Dans d'autres textes, l'usage beaucoup plus courant de "homme(s)" et les pronoms masculins pour se rapporter à la fois aux femmes et aux hommes a survécu et peuvent choquer. Ceci est vrai non seulement en Amérique du Nord... mais de plus en plus dans tout le monde anglophone...

Au début des années 1970, avec une conscience très vive en ce qui concerne la question, les textes ICEL - comme les textes approuvés par la Conférence Américaine des Evêques à la recommandation de son comité épiscopal – ont été traduits ou composés en évitant très attentivement le langage exclusif. Ce fait n'est bien souvent même pas remarqué, mais cela devient un problème lorsqu'un texte qui existe en anglais est révisé pour enrayer le langage exclusif ou sexiste.

La première reconnaissance officielle du problème par [ICEL] vaut d'être mentionnée : elle date du mois d'août 1975 : "Le comité reconnaît la nécessité pour toutes les traductions et révisions futures, d'éviter les mots qui ignorent complètement la position des femmes dans la communauté chrétienne ou qui semblent reléguer les femmes à un rôle secondaire." Depuis qu'il a été élargi, le principe a été appliqué aux nouvelles traductions et révisions comme aux textes liturgiques originaux soumis par ICEL aux conférences d'évêques du monde anglophone. Dans le cas des prières eucharistiques, légèrement révi-

²⁰ McManus, Frederick R., Editeur. *Thirty years of Liturgical Renewal – Statements of the Bishops' Committee on the Liturgy*. Washington, DC: Secretariat Bishops' Committee on the Liturgy, NCCB. Juillet 1987. p 247.

sées en 1980 pour tenir compte de cette question, la conférence des évêques américains a rapidement approuvé la révision.....

La présentation du psautier Grail a offert au comité des évêques sur la liturgie, l'occasion d'affirmer avec force, par l'intermédiaire de son président, son soutien au sujet du principe du langage inclusif.²¹

En 1983 l'Archevêque Pilarczyk a déclaré que le comité affirmait fermement l'engagement du comité de liturgie envers le psautier Grail et le nouveau langage liturgique :

La conférence des évêques a favorisé l'emploi du langage inclusif dans les textes liturgiques et a approuvé le langage en question depuis 1978... L'absence d'autorisation du psautier Grail au moment présent ne doit pas être interprétée comme un manque de sensibilité à la question...

Le comité maintient son engagement aux plans et projets d'ICEL dans lesquels les textes liturgiques sont révisés ou traduits en tenant compte du langage inclusif.

Le comité applaudit et loue le travail du Grail dans cette version soigneusement révisée du psautier dans le langage inclusif.... et attend impatiemment sa publication...

Finalement, le comité désire faire connaître le fait que la question du langage inclusif est une question qui mérite l'attention de l'Église en raison du développement culturel de la langue anglaise.... Le comité n'interprète pas la question du langage inclusif comme étant uniquement une "question féminine"... Plutôt, le comité perçoit que le langage inclusif est une question importante pour développement culturel de la langue anglaise et par conséquent, une question fondamentale pour tous les fidèles de l'Église. Le comité a l'espoir.... qu'une version du psautier en langage inclusif aura l'autorisation d'être utilisée dans la liturgie dans les diocèses des États Unis...²²

Bien que le psautier Grail ait été finalement rejeté par les évêques (en 1993), le compte rendu du comité de liturgie de la conférence des évêques de novembre 1991 dit qu'ils "ont consenti à réexaminer le psautier Grail révisé (version en langage inclusif) et qu'ils établiront un mécanisme de manière à recommander à la maison d'édition les changements demandés par les *Critères concernant l'évaluation des traductions en langage inclusif*," et qu' "une fois que les problèmes auront été résolus en toute satisfaction, le comité recommandera que la NCCB donne l'autorisation d'utilisation de cette version du psautier dans la liturgie."²³

²¹ Idem. p. 24 9

²² Idem p. 250

²³ AGENDA REPORT, novembre 1991, compte rendu du comité NCCB sur la Liturgie, p. 27

A l'assemblée NCCB de novembre 1990, sur la recommandation du comité de liturgie (sous la présidence de l'évêque auxiliaire de Chicago, Mgr Wilton Gregory), les évêques américains ont adopté les *Critères concernant l'usage du Langage inclusif dans les traductions des Écritures* – quinze ans après l'engagement d'ICEL d'employer un langage féministe à titre de principe directionnel pour toutes les traductions liturgiques, et tout juste au commencement d'une période intense de nouvelles traductions.

L'année suivante, la nouvelle traduction du nouveau lectionnaire de la Bible américaine (NAB), préparée explicitement pour incorporer le "langage au genre inclusif" a été acceptée par les évêques.²⁴ A l'assemblée de novembre 1991, dans une déclaration spéciale aux évêques sur la politique de révision du psautier NAB par le "Comité des Réviseurs et de l'Organisation", il est fait référence aux directives des *Critères* ; et les écrivains anonymes disent qu'il est "urgent" et "légitime" de changer le texte, parce que cela garde le sens mais n'outrage pas nos sensibilités".

Quand l'hébreu utilise la troisième personne au masculin dans les contextes généralisés, elle est utilisée comme elle l'était en anglais, c'est à dire, dans un sens inclusif. Mais puisqu'en anglais elle n'a plus ce sens inclusif ; la traduire en tant que troisième personne au masculin ne serait pas une traduction littérale (c'est à dire, une traduction qui donne la traduction exacte du texte) mais une mauvaise traduction.

Dans le cas de la langue horizontale, notre révision du psautier évite le langage exclusif par divers moyens; le plus souvent en ayant recours au pluriel....

Le cas du langage vertical est plus difficile. La Bible représente Dieu dans des termes masculins d'une manière prédominante et aucune tentative n'est faite pour changer l'imagerie du roi, guerrier, berger, etc. L'emploi du pronom masculin est un peu différent. Le comité de révision a continué avec la conviction que les évêques seraient d'avis que les *besoins pastoraux l'emportent sur la demande de littéralisme rigoureux*. A cette fin, nous *éliminons l'emploi du pronom masculin pour Dieu* là où cela peut être fait facilement...

En tenant compte de la préoccupation primordiale de présenter un psautier destiné à être utilisé dans la liturgie, en prenant note de la *préoccupation pastorale sérieuse*, et dans l'intention de faire une révision répondant aux besoins d'aujourd'hui, nous pensons que les

²⁴ Celui-ci et d'autres projets de traductions nouvelles, importants et moins importants, approuvés par les évêques ou en cours d'approbation, et les principes régissant le procédé, sont décrits dans *AGENDA REPORT, Documentation pour l'assemblée générale du NCCB*, novembre 11-14, 1991; *Articles d'action* 2-4, compte-rendus par le comité de Liturgie (p. 1-11, 228-234; 238-240), et dans les articles d'information P. 25-34. Également dans l'*Agenda Report (Articles d'action p.252-256)* on trouve le rapport du comité sur les méthodes pastorales concernant l'octroi des imprimaturs au nom du NCCB par un petit comité interne. D'autres révisions moins énergiques étaient prévues dans le cadre du procédé d'"inculturation" destiné aux "américains indigènes et autres groupes minoritaires.

moyens que nous avons utilisés pour rendre le langage de cette révision inclusif sont légitimes.²⁵

Apparemment, les membres d'ICEL et le comité sur la liturgie des évêques américains étaient unanimes en ce qui concerne les objectifs principaux de la rénovation des textes liturgiques. Leur opinion semble compatible également, avec celle exprimée par Letty Russell, "prêtre" épiscopalien qui enseigne la théologie féministe à l'École Divinity de Yale, lorsqu'elle dit : "la façon de respecter la parole originale [de Dieu] est de la retraduire selon que notre interprétation change".

Mais l'altération de la Bible inspirée par les féministes n'était pas la seule aberration. Lors de leur assemblée de l'automne 1991, les évêques américains ont officiellement approuvé une traduction étrange, par la Société Américaine de la Bible, du lectionnaire pour les messes. Voilà ce que dit son introduction :

Dès sa publication, le lectionnaire pour les messes d'enfants sera le seul lectionnaire approuvé pour l'utilisation dans les messes d'enfants dans les diocèses des États Unis d'Amérique.²⁶

(Bien que les évêques l'aient approuvé à condition qu'il soit révisé après cinq ans, le lectionnaire des enfants est encore en usage en 2002.)

A la même assemblée de 1991, le comité de liturgie a proposé d'accorder sa permission à la création d'un nouveau lectionnaire basé sur la Nouvelle Version Standard Révisée (NRSV) du Conseil National des Églises (NCC), en déclarant que "puisque les versions récemment révisées de ces traductions bibliques utilisent un langage inclusif, le secrétariat a reçu plusieurs requêtes demandant qu'elles soient maintenant autorisées pour l'usage liturgique."²⁷ (Le comité administratif de la conférence des États Unis avait déjà accordé son imprimatur à la traduction de la NRSV en septembre 1991 ; les évêques étaient donc dans la position embarrassante de devoir voter au sujet d'une traduction qui avait déjà reçu cette forme d'approbation.) La NRSV a heureusement obtenu la majorité des deux tiers des membres votant à la conférence. (En 1994, la NRSV avait été explicitement rejetée par le Saint Siège.)

²⁵ AGENDA REPORT, p. 233, 234 – accentuation ajoutée.

²⁶ AGENDA REPORT – Articles d'action, p11. Au cours de l'assemblée de NCCB, le lectionnaire pour les messes d'enfants est devenu connu dans les salles de presse comme la traduction "Sesame Street Bible" ou "Away-in-a-Feedbox", par référence en particulier à la traduction de 'mangeoire' par 'feedbox' (auge). En dépit de la défense énergique du terme 'feedbox' par les présidents des comités d'évêques sur la Liturgie et les Méthodes pastorales, les évêques ont voté de changer le terme et de remettre 'mangeoire'. Ceci a été la seule correction que les évêques ont recherché avant d'accorder leur approbation à tout le texte.

²⁷ Idem. p.238

Un nouveau lectionnaire basé sur la NAB, créé principalement dans le but de rendre son anglais “vétuste” acceptable aux féministes²⁸, fut introduit à l’assemblée de juin 1992. Le résultat du vote des évêques fut annoncé six semaines plus tard : 219 pour ; 27 contre. Le scrutin déséquilibré n’était pas surprenant. La nouvelle traduction avait déjà reçu l’*imprimatur* et le *nihil obstat* de la conférence par l’intermédiaire de son comité administratif et le nouveau comité ad hoc nouvellement créé pour l’Approbation des Traductions Révisées des Écritures.

Lorsque ces traductions “théologiquement corrigées” ont atteint le prétoire de l’assemblée des évêques, elles étaient déjà, effectivement, un fait accompli. On s’attend alors à ce que l’assemblée plénière des évêques approuve le travail de ses comités.

La candeur remarquable des personnes impliquées dans le projet massif de retraduction qui n’avaient pas cherché à cacher leur programme idéologique, était sans doute imputable à leur confiance dans le fait qu’une approbation officielle par les évêques et le Saint Siège ne se ferait pas attendre. Généralement, lorsque “la volonté des évêques” est transmise aux personnalités appropriées du Vatican, elles accèdent au désir de la conférence nationale. Ainsi l’Archevêque Pilarczyk, dans son rapport concernant ICEL devant le NCCB à l’assemblée de novembre 1991 a exprimé la confiance que les ressources affaiblies d’ICEL seraient réapprovisionnées quand les nouveaux ouvrages liturgiques seraient prêts à la diffusion vers 1997.²⁹ (Il semble cependant que l’actif d’ICEL était d’environ sept millions de dollars américains en 1999).

L’histoire du projet de renouveau liturgique d’ICEL, tel qu’il est expliqué par ses propres membres, révèle : 1) que l’engagement au soit-disant langage “inclusif” avait été le principe gouvernant depuis plus de vingt ans ; 2) que les décisions d’ICEL concernant toutes les traductions en anglais de l’Écriture et des prières utilisées dans le culte public, ont été acceptées, à de rares exceptions près, pratiquement sans poser de questions par les conférences épiscopales ; 3) que les comités d’ICEL étaient fortement influencés par la théologie radicale féministe et les experts en écriture sainte ; 4) que seuls onze évêques membre du conseil épiscopal d’ICEL ont donné leur approbation au travail d’un nombre encore plus restreint de gens qui produisent effectivement ces traductions et 4) que l’engagement d’ICEL de passer à une attitude de révisionisme théologique et ecclésiastique,

²⁸ Voir plus haut références à Sœur Mary Collins, OSB ; J. Frank Henderson, Lawrence Boadt, et al. dans *Shaping English Liturgy*.

²⁹ AGENDA REPORT – Articles d’Information, p. 113. “Les revenus d’ICEL viennent des textes liturgiques qu’il prépare et des licences accordées aux éditeurs qui les produisent après autorisation des conférences. Les indications actuelles sont que la position financière d’ICEL sera difficile pour les années futures, en commençant en particulier en 1993. Cette position est le résultat du coût élevé du projet de révision du missel, qui aura pris douze ans entre la phase de consultation initiale et la présentation aux conférences, et aussi d’un déclin général des revenus des ouvrages liturgiques préparés antérieurement par ICEL. Des ouvrages plus récents, tel que *Réglementation des Obsèques Chétiennes*, *le rite de L’Initiation des Adultes*, *le Livre des Bénédiction et le Rituel des Évêques*, quoiqu’apportant un certain revenu, n’ont apporté qu’une maigre infusion de fonds. Dans certains cas les sommes dépensées à la préparation de ces textes n’ont pas encore été recouvrées et réalistiquement ne le seront probablement jamais, étant donné les frais impliqués à la préparation d’ouvrages liturgiques. La position financière déclinante va sans doute continuer jusqu’au début de 1997, lorsqu’un nouveau revenu est anticipé du missel révisé”.

a été imposée depuis de nombreuses années à des millions de fidèles catholiques anglophones par l’incorporation progressive de textes en langage féministe dans toute l’Église anglophone.

Les documents de l’organisation protestante sœur d’ICEL, appelée aujourd’hui Consultation liturgique chargée de la Langue Anglaise [ELLC] révélerait sans doute un développement parallèle dans tout le Conseil National des Églises. Et si la politisation active de la prière de l’Église a rencontré une résistance négligeable auprès des évêques catholiques depuis plus de trente ans, la réforme féministe des autres organes religieux n’en a rencontré aucune. La plupart des dénominations protestantes principales ont maintenant de multiples croyances “alternatives”, et bien que techniquement elles soient facultatives, elles ont l’approbation officielle des organes officiels, et apparaissent dans les manuels officiels du culte, les recueils de cantiques, etc.

Comme dans l’Église Catholique, il semble que la réforme liturgique dans les autres groupes religieux principaux ait ordinairement été accomplie par le travail d’un petit groupe d’experts. Toutefois, une remarque qui pourrait avoir de l’importance est que la méthode de la plus grande partie des organes religieux non-catholiques, ayant une structure “démocratique” ou généralement représentative, accorde aux fidèles un certain contrôle sur les modifications liturgiques ou doctrinales – du moins en théorie. Il est donc possible que les partisans de réformes puissent un jour être rejetés lors d’un synode législatif ou d’une convention.

Dans l’Église catholique, bien entendu, les évêques sont ceux qui ont la responsabilité première des modifications dans la liturgie. Pendant plus de trois décennies, les évêques qui tentaient à défendre les écritures et la liturgie contre des assauts idéologiques ont été impuissants à maintenir une opposition efficace aux projets de réforme. Les critiques envers une politisation de la doctrine et de la liturgie de l’Église risquaient d’être étiquetées comme réactionnaires, fondamentalistes ou excentriques ; elles étaient souvent ridiculisées ou simplement dédaignées parce que venant d’“amateurs”. Ce qui a fait plus de tort peut-être que ces épithètes, au sein même de la conférence des évêques, a été l’accusation d’être “enclin à la polémique”.

Au commencement de l’*anno domini* du troisième millénaire, presque quarante ans après la parution du *Sacrosanctum Concilium*, s’est produit ce qu’un évêque a appelé un “renversement de tendance” – résultant sans doute de nombreux “phénomènes”.

L’élément la plus important de ce “renversement de tendance” est bien sûr, la publication de *Liturgiam authenticam*, la cinquième instruction sur la mise en pratique correcte de la constitution

sur la liturgie du second concile du Vatican (S.C. art 36). Publiée le 7 mai 2001, elle a été approuvée par le pape Jean Paul II le 25 avril. Le document a été traduit en anglais par le Saint Siège.

Dès 1988, dans sa Lettre Apostolique marquant le vingt-cinquième anniversaire de la Constitution de la liturgie, le Saint Père a souligné que la responsabilité de promouvoir le renouveau de la liturgie appartenait en premier lieu au Siège apostolique”. Il a aussi appelé à analyse des changements effectués depuis le concile.

Le 4 décembre 1993, trentième anniversaire du *Sacrosanctum Concilium*, dans son allocution *ad limina* à un groupe d’évêques américains, le pape a insisté sur l’importance de l’exactitude des traductions. A l’époque, la version anglaise du catéchisme de l’église catholique avait été retardée en raison de problèmes de traduction (en particulier dues au langage “inclusif”), et le projet énorme de retraduction et de révision de tous les ouvrages liturgiques en langue anglaise, le missel et les textes des Écritures, était en cours.

Dans son allocution aux évêques, le Saint Père a indiqué :

La tâche laborieuse de traduction doit protéger l’*intégrité totale de la doctrine* et selon le génie de chaque langue, la beauté des textes originaux. Lorsqu’un si grand nombre de gens ont soif du Dieu Vivant (Ps 42 :2)—dont la majesté et la miséricorde sont au cœur de la prière liturgique – l’Église doit répondre avec un *langage de louange et d’adoration qui favorise le respect et la gratitude envers la grandeur, la compassion et la puissance de Dieu*. Lorsque les fidèles se rassemblent pour célébrer l’oeuvre de notre rédemption, la langue de leur prière – libérée de toute ambiguïté doctrinale ou influence idéologique – doit favoriser la dignité et la beauté de la célébration-même, tout en exprimant la foi et l’unité de l’Église. (italiques dans l’original).³⁰

Quelques mois plus tard, la quatrième instruction pour la mise en pratique de la réforme liturgique du concile, *Varietales legitimae*, était publiée. Et la traduction anglaise du catéchisme de l’Église catholique, corrigée sous la surveillance étroite de la congrégation de la doctrine de la foi était aussi publiée en juin 1994.

Plusieurs facteurs importants ont contribué à “la nouvelle ère du renouveau liturgique” signalée par *Liturgiam authenticam*, comme :

- Les révisions proposées des textes en anglais exigèrent l’obtention de l’approbation des évêques pour les nouveaux textes, et par là-même, ceci donnait aux

³⁰ Allocution du pape Jean Paul II aux évêques de Californie, Nevada et Hawaï, décembre 1993; publiée dans *L’Osservatore Romano*, 15 décembre 1993.

évêques l'occasion d'un examen encore plus minutieux des propositions de changement qu'ils avaient reçu immédiatement après le concile. Du fait de discussions concernant les révisions du missel d'ICEL qui ont duré des années, les évêques ont gagné un nouveau sentiment de leur responsabilité profonde envers la liturgie de l'Église – et de l'importance de l'exactitude des traductions. En 1993, les évêques américains ont refusé de voter la première tranche de la révision proposée du “sacramentaire” d'ICEL, retardant de ce fait le processus de ratification de plusieurs années. Ce retard reflétait l'inquiétude croissante des évêques au sujet de nombreux textes des écritures et de la liturgie et au sujet du processus de leur approbation, et cela leur accorda plus de temps pour examiner les nouvelles propositions.

- La parution du catéchisme de l'Église catholique, et la nécessité de le traduire, a concentré aussi une attention considérable sur les questions de traduction exacte. Le Saint Siège a dû intervenir au sujet de la version anglaise, publiée en 1994.

- Plusieurs nouvelles traductions de l'Écriture parurent en 1990, toutes requérant l'approbation de la congrégation pour la Doctrine de la Foi pour être utilisées dans le culte catholique. Des problèmes soulevés par plusieurs de ces textes des écritures ont eu pour résultat que la CDF a développé dans l'intervalle des “Normes concernant la Traduction de Textes Bibliques à l'usage de la liturgie”, publiées en 1997. (*Liturgiam authenticam* incorpore une grande partie de ce document.)

- En juin 1996, l'Archevêque Jorge Arturo Medina Estèvez [aujourd'hui cardinal] fut nommé préfet de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. L'Archevêque avait aidé à la rédaction du *Catéchisme de l'Église Catholique*, a été *peritus* au second concile du Vatican, et a été membre de la commission théologique pour l'interprétation du droit canon. A l'époque de sa nomination, l'archevêque Medina Estèvez avait dit dans un entretien :

On a raison de déplorer le fait que certaines traductions ne sont pas fidèles mais plutôt tout à fait fantaisistes [*fantasiosi*]. Je suis persuadé que les textes des sacramentaires léonins, grégoriens et gélasiens possèdent une richesse et une valeur intarissables. Et il est possible de les traduire fidèlement. Quelquefois on confond traduction avec interprétation, mais il s'agit de deux choses différentes.

- Le même mois, lors d’une assemblée avec l’archevêque Pilarczyk, président du conseil épiscopal d’ICEL, l’archevêque Geraldo Majella Agnelo, secrétaire de la congrégation pour le culte divin et les sacrements, disait :

Comme le prévoit contient des principes valables mais il doit être reconnu comme un texte qui date de 1969, de la première période de la réforme liturgique. Sa valeur actuelle est par conséquent conditionnée par l’expérience des vingt-sept dernières années, sans oublier qu’il existe de nouvelles normes du droit canon concernant l’approbation de telles traductions.

“Dans ce contexte il y a peut-être un besoin de donner d’autres clarifications aux conférences d’évêques afin d’accroître leur engagement et leur influence en quelque chose qui est leur droit et leur devoir : traduire les ouvrages et les textes liturgiques.”³¹

- De nombreux fidèles catholiques, souvent consternés par des années d’innovations liturgiques sans contrôle, sont devenus conscients des changements liturgiques proposés, des révisions et des retraductions des textes bibliques et liturgiques et ont commencé à comprendre plus précisément leurs propres responsabilités – non seulement comme participants au culte catholique, mais aussi comme participant à la transmission de la foi dans toute son intégrité aux générations futures de catholiques. Durant ces années, de nouvelles associations et mouvements de clercs et de laïcs ont été formés pour exprimer leur fidélité au *Magistère* et pour favoriser un sens plus profond du sacré dans le culte catholique. Plusieurs de ces initiatives se sont concentrées principalement sur les questions impliquant la liturgie.³²

- En octobre 1999, le cardinal Médina Estévez a demandé une réforme complète des procédures et structures d’ICEL, et a ordonné qu’ICEL réforme ses statuts. Dans une lettre à l’évêque Maurice Taylor, président du conseil épiscopal d’ICEL, le cardinal a remarqué que les problèmes de traduction liturgique en langue anglaise “prennent une gravité particulière parce que la répercussion de l’anglais sur d’autres groupes de langues est “un fait avéré et incontournable”.³³

³¹ Citation du rapport du Catholic News Service, 13 juin 1996.

³² Aux États Unis, par exemple, la Société Adoremus pour le Renouveau de la Liturgie Sacrée et la Société pour la Liturgie Catholique ont été créées en 1995, et l’année suivante “La Déclaration d’Oxford” était publiée par la société pour la Culture Catholique en Angleterre. Credo, une organisation de prêtres engagés à améliorer les traductions, a été fondée en 1992, et Women for Faith & Family, créée en 1984 pour soutenir l’enseignement de l’Église, ont uniformément opposé l’influence de la théologie féministe sur la langue et la liturgie.

³³ Lettre du Cardinal Medina à l’Évêque Maurice Taylor, 26 octobre 1999.

A ce jour, le monde attend encore la publication de la troisième édition typique du *Missale Romanum*. Destinée originellement à être publiée dans le courant de l'année du Jubilé (2000), elle a été retardée tout d'abord à cause des problèmes soulevés aux États-Unis au sujet de la traduction des rubriques, ou des règles concernant la célébration de la messe.

Tout d'abord des liturgistes professionnels se sont opposés fortement à certains éléments du nouvel *Institutio Generalis Missalis Romani*, publié en juillet 2000. Ils ont exhorté les évêques américains à faire des “adaptations” pour assurer certaines innovations. Cependant, lors de leur assemblée en novembre 2001, les évêques américains ont révisé les adaptations qu'ils avaient approuvées en juin afin de se rapprocher un peu plus de la position du Saint Siège.

Ensuite, le rôle d'ICEL dans la traduction des ouvrages liturgiques n'est pas encore réglé. En principe, il semble positif d'avoir une “commission mixte” qui fournisse les traductions liturgiques dans une langue (comme l'anglais ou l'espagnol) qui concerne un grand nombre de pays. Il reste à voir toutefois, si les membres actuels d'ICEL, qui apparemment restent profondément attachés à des principes qui sont fondamentalement en conflit avec ceux stipulés par le Saint-Siège, seront disposés à accepter le changement.

Lors de leur assemblée de novembre 2001, les évêques américains ont voté unanimement le renvoi de la traduction d'ICEL de l' *Institutio Generalis Romani* pour se conformer aux principes de traduction énoncés dans *Liturgiam authenticam*.

Il est clair maintenant que la révision d'ICEL du “sacramentaire” envoyée au Saint-Siège en vue de sa *recognitio* voici plus de trois ans, est obsolète. La nouvelle édition si attendue du *Missale Romanum* exigera une nouvelle traduction – une traduction sans altération idéologique et supprimant les “textes originaux” ajoutés et inventés par les membres d'ICEL.

Il est exact que certains liturgistes et quelques évêques sont fortement opposés à ce qu'ils estiment être une interférence sans justification du Saint-Siège dans la liturgie. Toutefois, il est clair également maintenant qu'une grande majorité d'évêques américains affirme fortement l'autorité du Saint siège concernant les modifications de la liturgie – et ont bien reçu le *Liturgiam authenticam*.

Par dessus tout, c'est l'espoir profond de la plupart des fidèles catholiques – évêques, clergé et laïcs – de voir restituer à la liturgie catholique la paix, l'unité et l'intégrité, et le plus tôt possible. Le culte de l'Église, est, comme le disait le concile, “la source et le sommet” de nos vies en tant que

catholiques. Il faut restituer à la Vérité profonde que la messe incarne toujours la pleine mesure de la beauté, du mystère, de la transcendance, du sens du sacré qui animent, fortifient, inspirent et ennoblissent la foi des croyants et nous préparent à entrer dans le royaume de la liturgie céleste où vit notre Rédempteur.

Pour cela, pour le renouveau de la puissance sacrée de la liturgie catholique, nous devons tous prier – et travailler. La foi de nos enfants, des enfants de nos enfants – le futur du monde entier – en dépend.